

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK - FATHERLAND

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF FRENCH

MASTER II

UE : 541- NOUVEAUX CHAMPS DE LA CRITIQUE

EXPOSÉ :
APPROCHES STYLISTIQUE DU
TEXTE ÉCRIT OU ORAL

SOUS LA SUPERVISION DU :

PR. GERVAIS MENDO ZE

ANNÉE ACADÉMIQUE 2009/2010

FAIT LE 05 MAI 2010

UE 541 : NOUVELLES APPROCHES DE LA CRITIQUE

EXPOSE :

PLAN :

INTRODUCTION

I- LES FONDEMENTS EPISTEMOLOGIQUES

A. LA NOTION DE STYLE

B. LA STYLISTIQUE

C. HISTORIQUE

D. STYLISTIQUE ET SCIENCES CONNEXES

II- LES GRANDES APPROCHES STYLISTIQUES

A. LA STYLISTIQUE DESCRIPTIVE

B. LA STYLISTIQUE GÉNÉTIQUE

C. LA STYLISTIQUE STRUCTURALE

D. LA STYLISTIQUE FONCTIONNELLE

E. LA SÉMIOSTYLISTIQUE

F. LA STYLISTIQUE SÉRIELLE

G. LA STYLISTIQUE STATISTIQUE

H. L'ETHNOSTYLISTIQUE

CONCLUSION

EXPOSANTS :

-ABEDANG NKOUYE'E Gaëlle.....	04H052
-ASSAMA Thomas.....	01A016
-ATEBA BILOUNGA Rose Armélie.....	05J781
-AWANA Félix Angelin Théophile.....	00B570
-BELOMO Suzanne.....	00K021
-BENGONO JOSIANE CAROLE.....	05J037
-BIGAUDI BILONG.....	03A397
-BOUELET Léonard Gérard.....	04J097
-DIFOUO Basile.....	05K053
-ETONG MVE Louis Firmin.....	486413
-EVOUNA NTSAMA Didier.....	05G787
-GAMFACK TEMGOUA Armelle.....	05H090
-GOUNOU WEMBE Eliane.....	06K892
-KAMGA CHOUDJA Honorine Pulchérie.....	03K048
-KEMENI KOUMOU Sandrine Arlette.....	04H167
-KOUANE NYA Sylvie Armel.....	05L107
-KUIDJOU Nathalie Flore.....	05H109
-MASSADO KUATE Stéphanie.....	04H219
-MATCHUM DOMGUA Sandrine.....	03J059
-MBIEPPEP Sillasse.....	05H130
-MEFIRE Armand Marius.....	05H135
-MENGUE Annie Nadège.....	04L349
-MIPPO Edith.....	03C073
-MISSA MOLLO Angèle.....	04K688
-MOGOUM Annette	
-NANA Elvige Sophonie.....	04J202
-NGA MANI Rosalie.....	05H170
-NGAMO KOUPIE RENE ANGE.....	05J557
-NGO SENDE Chantal Perles.....	01J138
-NGONO Juliette.....	05J187
-NJOUNGUI Vivien.....	05J376
-NKOULOU JULIE ADELIN.....	05J306
-NSANGUET KETCHIAMEN Viviane.....	07J954
-NTOGUE Rose Carine.....	05J270
-ONGBAYOAK Behalal Denise.....	98C093
-PAGUEM MELONG Guy Roméyo.....	05K224
-PAHM TCHOUNGUI Y.A.H.....	01B392
-TANGA KOA Irène.....	00G147
-TCHUADEP Linda Carole.....	04L652
-TIA FOTIO Barnes.....	04J140
-YOLOMALET Erick-Charlemagne	

INTRODUCTION :

L'avènement du Structuralisme a révolutionné les études dans les sciences du langage. Depuis, on observe une floraison manifeste qui n'exprime que la vitalité d'un canon esthétique en pleine croissance. Une telle dynamique est constatée dans tous les grands domaines des sciences du langage en général et dans la stylistique en particulier. Discipline « structurale », elle met en évidence la notion de style sur laquelle repose son étude. Réalité verbale et individuelle, elle peut varier d'un texte à un autre. De ce fait, la stylistique (comme la critique littéraire) est au croisement de la rencontre intime entre la production textuelle et son auteur. C'est donc de l'intérieur que le lecteur reçoit un discours littéraire fonctionnant ordinairement et véhiculant une information matérielle. Toutefois, le statut de la stylistique est difficile à cerner : d'abord parce que –comme l'avoue Bernard Dupriez–la stylistique est au carrefour de bien des routes : grammaires, linguistique, statistique,...qui projettent sur le phénomène de style, l'éclairage de leurs méthodes¹. Ensuite parce que les opinions à son sujet sont parfois contradictoires : elle est tantôt refusée, tantôt admise comme branche de la linguistique. A ce stade de notre réflexion, on pourrait s'interroger sur la stylistique ; ce qu'elle est, ses méthodes ainsi que ses approches, en considérant que le texte oral n'est pas forcément le texte écrit. Pour y répondre, nous nous proposons de revisiter les fondements épistémologiques de la stylistique, puis de présenter les grandes approches stylistiques ses textes oraux et écrits.

¹ Bernard Dupriez, une linguistique structurale est elle possible ? in le Français moderne, N° 4, 1972, P337

I- FONDEMENTS EPISTEMOLOGIQUES

I.1- La notion de style

Il importe de clarifier la notion de style pour dissiper un tant soit peu, le malaise d'une discipline au carrefour des sciences humaines, à laquelle on reproche depuis toujours, l'absence d'un objet propre, régulièrement identifiable, mais aussi l'absence d'une méthode spécifique.

Le mot « style », vient du latin « *stillus* » et signifiait autrefois le poinçon dont l'une des extrémités servait à écrire sur de la cire et l'autre extrémité à effacer ; C'est l'ancêtre du stylo tel qu'on l'a aujourd'hui. Par glissement métonymique de l'instrument à son résultat, on va donc aboutir à la notion de style comme manière d'écrire.

Dans sa plus large extension, le style prend en compte non seulement les modes de vie mais aussi les œuvres d'art. En sciences du langage, il désigne le choix des moyens d'expression propre à un auteur, la forme parlée ou écrite que revêt sa pensée ; c'est l'individualisation dans l'usage de la langue. A cet effet Buffon² dira : « *le style c'est l'homme même* ». Il désigne encore les caractéristiques particulières à un genre, à l'instar du style romanesque ; les caractéristiques particulières à un courant littéraire : le style classique.

En réponse à une conception normative des faits de langue et de la langue elle-même, le style se définira aussi comme un écart par rapport à la norme. Pour Marouzeau le style est « *l'attitude que prend l'usager, écrivant ou parlant, vis-à-vis du matériel que la langue lui fournit* », pour le linguiste allemand Léo Spitzer, « *la mise en œuvre méthodique des éléments fournis par la langue* ». La stylistique, est donc cette science qui va se donner pour objet d'étude le style.

² Buffon, 1753, « discours sur le style », paris, Hatier

I.2. La stylistique.

La stylistique est l'étude scientifique du style, des procédés littéraires, et des modes de composition utilisés par tel ou tel auteur dans ses œuvres. Elle étudie aussi l'ensemble des traits expressifs propres à un genre, à une époque. Elle permet donc de mettre en évidence, les particularités de l'écriture d'un auteur mises en œuvre dans un énoncé.

La stylistique pourrait aussi se définir comme une science de médiation entre la linguistique et la littérature d'une part, entre la grammaire et la littérature d'autre part. La définition que nous propose Bally repose sur le structuralisme de Saussure, et nous fait observer que la stylistique a pour champ d'observation le domaine entier de la langue, mais qu'elle conserve son activité propre et ne se confond avec aucune autre partie de l'étude du langage. Elle a pour but d'isoler et d'identifier les faits d'expression, entendus dans leur caractère « affectif », et de les analyser. Cette analyse implique une théorie du langage et une théorie de la stylistique. La stylistique a pour objet essentiel le langage affectif, spontané, tel qu'il est saisissable dans des groupes idiolectaux, et non pas le caractère individuel propre au langage de l'œuvre littéraire. La stylistique a connu une certaine évolution depuis sa naissance avec la rhétorique jusqu'à sa conception moderne.

I.3. HISTORIQUE.

Le mot stylistique a été utilisé pour la première fois en 1800, par l'Allemand Graham, ce qui fait de l'Allemagne le berceau de la stylistique. Mais il convient de noter qu'elle procède plus précisément de la tradition rhétorique de la Grèce antique, qui enseignait l'art de persuader et de convaincre.

La rhétorique était constituée de cinq parties : l'invention, la disposition, l'élocution, la mémorisation et l'action. L'élocution était un art de s'exprimer de façon adéquate, à l'origine elle recherchait le style approprié au genre littéraire choisi. Elle comportait donc un inventaire de figures de style, et c'est cette partie de la rhétorique ancienne qui va donner naissance à la stylistique.

Cependant, la stylistique ne va hériter que partiellement de la rhétorique, car si cette dernière se donne comme art d l'expression, elle ne semble pas vouée à priori à l'expression individuelle de façon explicite c'est-à-dire elle ne la met pas au premier plan. Elle prescrit les arts d'écrire de façon générale et normative.

C'est à partir de la Renaissance que le style va désigner la manière d'être et de faire d'un individu. Ensuite cette conception du style comme singularité va se densifier à la deuxième moitié du XIXe siècle avec le *distinguo* qu'on fera de la langue littéraire et de la langue courante. Cette distinction fera observer des écarts entre ces deux conceptions de la langue, ce qui met encore en exergue la notion de stylistique. De plus, sous la plume de Victor Hugo , le style devient « *l'expression du génie personnel de l'auteur* ». A cette période, la stylistique s'écarte non seulement de la rhétorique mais se développe et se définit progressivement.

Elle sera par la suite introduite en France au début du XXe siècle par Charles Bally (1865-1947). Elève du linguiste Ferdinand de Saussure. Bally s'insurge contre une conception uniquement normative des traités d'art d'écrire et fonde une stylistique.

I.4. STYLISTIQUE ET SCIENCES CONNEXES.

Définie comme une manière d'écrire propre à un écrivain, à un groupe d'écrivains, à un genre ou à une époque donnée, la stylistique fait l'objet d'études particulières depuis l'antiquité, sous sa forme prescriptive. Elle est alors comprise comme un art d'expression littéraire, une norme et surtout un instrument dans l'appréciation des styles individuels d'auteurs. Elle entretient de ce fait d'étroits rapports avec la rhétorique (dont elle fait partie) ; la littérature, la grammaire, la linguistique.

I.4.1. Stylistique et rhétorique.

La stylistique entretient des rapports d'inclusion très étroits avec la rhétorique. En effet la stylistique est une partie de la rhétorique car elle prend naissance au sein du système rhétorique. Des cinq parties que comprenait la rhétorique c'est l'élocution, qu'on définit comme le lieu d'une bonne expression et de l'ornement (« *ornatus* ») qui concerne aussi le choix des mots et la composition des phrases, le rejet des archaïsmes et des néologismes, ainsi que l'usage des figures de style; qui a donné naissance à la stylistique. Ce qui met donc en exergue le rapport entre la rhétorique et la stylistique. La stylistique a donc hérité de la rhétorique, la théorie des figures de style et des règles d'utilisation de celle-ci. On ne saurait pourtant parler style sans langue et par conséquent les règles qui régissent l'utilisation de cette langue, d'où le lien permanent qui existe entre la stylistique et la grammaire.

I.4.2. Stylistique et grammaire.

La grammaire se définit comme la branche des sciences du langage qui établit les différentes règles, qui régissent le fonctionnement d'une langue elle prend en compte la phonétique, la morphologie, la sémantique et la syntaxe. Elle occupait une place dans la *grammatica*, qui formait avec la *rhétorica* et la *dialectica*, les arts du trivium, elle traitait à la fois de la précision et de l'imagination, des lettres, des syllabes, de la période, des figures, de la métrique... La grammaire, entretient donc des rapports de dépendance avec la stylistique vue cette conception du XIII^e siècle, car elle incluait déjà les figures qui sont parties prenantes de la stylistique. Par ailleurs, pour faire un bon commentaire stylistique, il est nécessaire de posséder de bonnes connaissances en grammaire, car elle s'offre comme un outil indispensable. C'est d'ailleurs ce que démontre Marouzeau dans le propos suivant : la stylistique recouvre « *tout le domaine de la langue et un exposé de stylistique peut être conçu en fonction des divisions traditionnelles de la grammaire: phonétique, morphologie, lexicographie, syntaxe, structure de l'énoncé* ».

Comme autre science du langage nous avons aussi la linguistique qui comme les précédentes entretient aussi des rapports avec la stylistique.

I.4.3 stylistique et linguistique

La linguistique est l'étude scientifique de la langue, hors mis cette définition classique, nous voulons la considérer ici dans sa conception la plus large en prenant en compte toutes les disciplines qu'elle a pu engendrer. La stylistique est souvent à l'intersection des domaines linguistiques (philologie, dialectique, sociolinguistique, psycholinguistique...).

Le style, peut être donc relatif à une époque dans une langue donnée, on peut alors parler *d'archaïsmes*, ou *de mots désuets*. D'où son rapport avec la philologie, la branche de la linguistique qui étudie une langue à un moment donnée de son histoire.

Le style, peut être également relatif à un groupe social, on pourra parler par exemple de *camerounismes*, du *style étudiantin* ou *celui des hommes de lettres*, ce qui traduit non seulement l'appartenance à une société, mais aussi l'appartenance à un niveau social. Ce qui nous introduit dans le rapport entre stylistique et sociolinguistique, qui étudie la langue dans son contexte social.

Il peut également faire état de la psychologie d'un individu : rapport entre stylistique et psycholinguistique qui étudie le processus psychologique d'apprentissage, de production et de compréhension du langage

Par ailleurs, selon Cressot *toute extériorisation de la pensée qu'elle se fasse par la parole ou au moyen de l'écriture (c'est-à-dire la communication) n'est pas dans la plupart des cas un processus purement objectif ou intellectuel, mais le locuteur y ajoute aussi le désir d'impressionner le destinataire. Cela veut dire qu'il opère un choix des procédés divers dont il dispose dans la langue, et qui relèvent du domaine linguistique (morphologie, syntaxe, ordre des mots, lexicologie, etc.), psychologique et social. Sa tâche est de faire ce choix dans tous les compartiments de la langue en vue d'assurer à sa communication le maximum d'efficacité.* Ceci vient encore établir le rapport entre la stylistique et la linguistique. Intéressons à présent sur le rapport entre stylistique et littérature.

I.4.4 Stylistique et littérature

La littérature peut être perçue comme un ensemble d'œuvres écrites ou orales, auxquelles on reconnaît une valeur ou une intention esthétique, par l'utilisation des moyens d'expression du langage, relevant d'une époque, d'une culture, d'un genre, et d'un auteur particulier. De cette définition apparaît clairement, le lien entre la stylistique et la littérature. La stylistique marque la littérarité d'un texte, ce qui fait de lui un texte littéraire, et qui le différencie d'un texte en langue ordinaire (loi, constitution...), ou d'un texte scientifique. La stylistique note donc les écarts dans l'usage de la langue, les ornements et les artifices donc s'entoure le texte littéraire.

Dans une perspective chronologique de la stylistique, les stylisticiens s'accordent pour distinguer deux temps forts de la dite pensée : l'Antiquité où le style fonctionne comme un concept rhétorique ; Le XIXe siècle où il est traité comme un concept littéraire de type herméneutique associant vision de l'univers et style de l'auteur. Pour évoquer les approches de cette discipline carrefour, nous nous proposons maintenant s'immerger dans les grandes tendances stylistiques. Pour ce faire, nous évoquerons les grandes écoles stylistiques permettant de mieux cerner l'approche stylistique du discours : La stylistique descriptive ou de l'expression (Charles Bailly), la stylistique génétique ou stylistique de l'individu (Léo Spitzer), la stylistique structurale (Michaël Riffaterre), la stylistique fonctionnelle (Roman Jakobson), la sémiostylistique (Molinié), la stylistique sérielle (Lathormas), la stylistique statistique (Pierre Guiraud), et enfin l'ethnostylistique (Gervais Mendonze).

II- LES GRANDES APPROCHES STYLISTIQUES

II.1-LA STYLISTIQUE DE L'EXPRESSION OU DESCRIPTIVE

La stylistique telle que conçue par Charles BALLY peut se définir comme l'étude des faits d'expression du langage à partir de leur contenu affectif (expressif) d'où l'expression stylistique de l'expression ou stylistique expressive. Cette stylistique se ramène " à une étude des valeurs expressives et impressives propres aux différents moyens d'expression dont dispose la langue; ces valeurs sont liées à l'existence de différentes formes pur exprimer la même idée"

Tout ceci a conduit BALLY à stipuler que la stylistique étudie" les faits d'expression du langage du point de vue de leur contenu affectif c'est-à-dire l'expression des faits de sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité". Le Langage et la Vie.

II.1.1- APERCU HISTORIQUE

A l'origine de la stylistique de l'expression, l'on a la dichotomie langue-parole, binarité structurale qui est la pierre angulaire du Cours de Linguistique Général de Saussure. Saussure en effet considérait la langue comme un système organisé de signes et la parole comme une actualisation de ce système. L'équivalence stylistique de cette dichotomie est l'opposition code/ message; le message étant un choix effectué dans le code par un usager de la langue qui veut s'exprimer. Saussure ne s'intéressait donc pas au contenu du message notamment aux valeurs expressives où se manifestent les sentiments du sujet parlant or c'est précisément l'ensemble de ces valeurs que BALLY réintègre dans le système de Saussure et il en fait un objet donnant lieu à une linguistique de l'expressivité.

Ainsi donc, au système du signe saussurien purement significatif et fonctionnel lié par des réseaux de relation et en exclusion de toute considération des valeurs expressives, il faut désormais y intégrer l'élément expressif du langage; telle est l'objet de la stylistique descriptive.

De ce fait, la stylistique descriptive apparaît alors comme la première tendance qui viendra sortir la stylistique de la conception uniquement normative de l'analyse d'œuvre d'art. C'est ainsi qu'il fonde une stylistique non pas normative mais plutôt descriptive. Il instaure dès lors une stylistique des effets, selon laquelle chaque procédé d'expression est censé produire un effet sur l'interlocuteur ou le récepteur. L'objectif de BALLY partant sur la détermination des " lois générales qui régissent le choix de l'expression et, dans le cadre plus réduit de notre idiome, le rapport de l'expression à la pensée" ; on peut donc dire que BALLY a pour ambition d'étudier les faits expressif ou émotifs.

II .1.2- DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE LA STYLISTIQUE DE L'EXPRESSION

La démarche définie et appliquée par BALLY dans sa réflexion n'est que le résultat des principes déjà présentes dans Le Précis de Stylistique de 1905. En concevant sa stylistique comme l'étude du langage suggestif, BALLY établit les principes suivants:

- la stylistique est presque toute entière dans la lexicologie mais ne se confond jamais à elle
- la stylistique reçoit beaucoup des lumières de la sémantique mais n'en est pas tributaire
- la stylistique n'est pas l'étude du style.

De ce fait, le renversement de l'ordre logique des termes, l'ellipse ainsi que les interrogations oratoires et mêmes rhétoriques sont.

Des exemples de manifestation par excellence des valeurs expressives dans le langage.

II.1.3-DELIMITATION ET IDENTIFICATION

Exposés dans le Traité de stylistique française, délimiter un fait d'expression c'est tracer dans l'agglomération des faits de langage dont il fait

partie ses limites propres c'est-à-dire celles qui permettent de l'assimiler à l'unité de pensée dont il est l'expression; l'identifier c'est procéder à l'assimilation synonymique du fait d'expression en lui substituant un terme d'identification.

Exemples: a) délimitation

- *1"le chien ne change jamais sa manière de s'asseoir"*sorcier, espoir 2000
- *2"De la manière tu viens au pouvoir, c'est comme ça tu t'en vas"*idem
- *3"On ne peut pas prendre ticket de zoo pour traverser la forêt sauvage"*arrêtez ça, espoir2000
- *4"Vérité d'aujourd'hui erreur de demain parce qu'une fois à la tête, tu perds la tête."*idem

b) identification

- 1' on ne peut changer le naturel
- 2' qui tue par l'épée périra par l'épée
- 3' il faut trouver à chaque problème une solution adéquate
- 4' tu ne réfléchis plus

La stylistique de l'expression prend en compte les valeurs affectives qui s'attachent aux mots ou bien des expressions dans une langue suivant leur champ d'emploi et surtout les effets qui les connotent. Ceux-ci ne traduisent que l'attitude ou les sentiment particuliers d'un locuteur vis-à-vis de son interlocuteur, l'on aura donc affaire à des connotations actualisées dans l'énoncé. La nature de ces connotations est double, BALLY parlera d'"effets naturels" et d'"effets par évocation". Par les premiers, on est informé sur les sentiments éprouvés par le locuteur. BALLY dira qu'on a affaire a un effet naturel lorsqu'en entendant prononcer un mot nous éprouvons une impression agréable ou désagréable" sans qu'intervienne notre réflexion pour l'appréhension du sens dénotatif.

En revanche, par les seconds, on est informé sur son milieu social. Ces effets procèdent non pas de la forme mais de son emploi de sorte que retirer même de son contexte et en exclusion même de ceux qui l'on énoncé il continu à évoquer son milieu d'origine, et comme pour ainsi dire l'image du milieu lui reste attaché.

II.2-LA STYLISTIQUE GENETIQUE

II.2.1- Définition et objet

Encore appelée stylistique de l'individu, la stylistique génétique se définit selon PIERRE GUIRAUD comme « l'étude des moyens stylistiques propres à un écrivain ou à un groupe d'écrivain dans la mesure ou le choix qu'il fait de certains d'entre eux est déterminé par sa culture, sa vision du monde, son tempérament ». Elle se situe entre les travaux de BALLY et ceux de MAROUZEAU. On assimile souvent la stylistique de Bally à une étude de la langue par rapport à la stylistique de l'individu qui serait une étude de la parole. Mais cela n'est pas tout à fait vrai car il ya une langue de l'individu une somme d'emprunts déposées dans la mémoire de l'individu pour son acquisition de la langue. Du reste, l'étude du style individuel (auteur/œuvre) ou du style collectif individualisé (style des genres, d'époque) est conçue dans une double perspective à savoir Une étude de la langue comme corps d'habitude linguistique spéciale à l'individu et Une étude de la parole et du langage dans son contexte en situation. Ainsi, comme l'affirme LEO SPITZER lui-même, « quand je lisais des romans français moderne, j'avais pris l'habitude de souligner les expressions dont l'écart me frappait par rapport à l'usage générale ; et souvent, les passages ainsi soulignés semblaient une fois réunis prendre une certaine constance. je me demandais si on ne pouvait pas établir un dénominateur commun pour toutes ces déviations ou presque : ne pourrait on

pas trouver le radical spirituelle, la racine psychologique des différents traits de style qui marquent l'individualité d'un écrivain » il part d'un constat pour établir sa théorie. Aussi, parler de la stylistique génétique consistera à présenter sa méthode et apporter une illustration à base d'un exemple tiré des *fables* de La Fontaine.

II.2.2-La méthode

Contrairement à Bally, Spitzer se propose plutôt de faire une étude du style individuel des écrivains : « sa méthode est fondée sur une grande intimité avec les œuvre et avec l'histoire littéraire ; le stylisticien relève alors un détail récurrent, de nature linguistique à partir duquel il construit une hypothèse herméneutique sous la forme d'une impression esthétique-psychologique ».sa méthode se présente donc en cinq points.

- La critique est immanente à l'œuvre : « je répète que la stylistique doit prendre l'œuvre d'art complète comme point de départ et non quelque point de vues a priori extérieur à l'œuvre d'art ». ainsi, la critique demeure interne, enfermée dans l'œuvre ou elle tire ses propres catégories dans la mesure ou chaque œuvre est unique, incommensurable.

- Toute œuvre est un tout : ceci veut dire qu'un ouvrage est une entité au centre duquel on retrouve l'esprit de son créateur qui constitue son principe de cohésion interne « l'esprit d'un auteur est une sorte de système solaire dans l'orbite duquel toutes les choses sont attirées : le langage, l'intrigue ne sont que les satellites de cette entité, l'esprit de l'auteur » Ce principe de cohésion interne constitue l'étymon spirituel qui est le commun dénominateur de tous les détails stylistique et même linguistique de l'ouvrage de sorte qu'il les motive et les explique.

- Tout détail doit permettre de pénétrer au centre de l'œuvre cela dans la mesure ou l'œuvre est un tout ou chaque détail est motivé et intégré puis, au centre de l'œuvre, on aura une vue d'ensemble de tous les détails stylistiques , ainsi, cherchez la définition qui expliquera l'ensemble des détails à partir de l'un de ses détails qui se répète et qui conduit vers le dénominateur commun c'est-à-dire l'étymon spirituel que nous avons évoqué.

- On pénètre dans l'œuvre par une intuition par un mouvement d'aller et retour du centre vers la périphérie » les intuitions initiales sont le résultat de l'expérience et de la foi « j'ai généralement constaté que- d'autres observations s'ajoutant à la première- l'ensemble des détails constituent une indication qui donne l'étymologie de l'œuvre. »

- L'œuvre ainsi reconstruite est intégrée dans un ensemble. Chaque « système solaire » appartient ainsi à un système plus vaste. Pour SPITZER, l'esprit d'un auteur reflète l'esprit de la nation et il y aura ainsi un dénominateur commun à l'ensemble des œuvres d'une même époque ou d'un même pays.

Cette méthode a le mérite de ne pas séparer le fond de la forme et de restituer la vie de l'œuvre : elle s'efforce donc de revivre d'élans créateurs au niveau du langage.

En effet, le trait caractéristique est une déviation stylistique individuelle c'est-à-dire une façon de parler particulière qui s'écarte de l'usage normal . Ainsi, tout écart de la norme dans le langage n'est que le reflet d'un écart dans un autre domaine qui est spirituel. La stylistique génétique appliquée à un auteur comme Lafontaine peut permettre de cerner la personnalité spirituelle du fabuliste.

Dans Le corbeau et le renard, on relève les expressions comme « Maître du corbeau », « don pourceau » qui témoignent d'un processus d'individualisation manifestant un intérêt autre que naturaliste pour les bêtes ; en réalité, ce serait une vision hiérarchique de la société animale analogue à celle de l'Homme. L'opposition en début de vers de « Maître corbeau » et de « maître renard » situe déjà hiérarchiquement le corbeau orgueilleux, perché et non posé c'est-à-dire triomphalement posé comme un coq sur son perchoir. Tandis que le renard est boumement alléché et non attiré ; le dialogue au début a un tour familier, l'expression « hé » annonce le renard qui enchaine par un vocatif « monsieur du corbeau ». Le vocatif traduit donc la flatterie onctueuse qui va suivre en un crescendo jusqu'à l'exclamation « que vous été jolie ! » et l'affirmation « sans mentir » jusqu'à l'emphase « vous été le phénix... ».A travers donc cette interprétation, nous pouvons donc affirmer sans risque de nous tromper que l'ironie relève de l'étymon de JEAN DE LAFONTAINE comme l'effet d'hyperbole chez AGGRIPA , traumatisé par les guerres de religions du XVIe siècle.

Seulement, cette méthode a suscité des réserves de la part des linguistiques de la tradition saussurienne pour qui elle demeure, malgré ses qualités, par trop subjective et, donc trop peu scientifique. Il est vrai que si la démarche fournit une ligne de travail commode, elle n'aide guère cependant à forger un outil, et que le résultat semble bien fonction de l'intuition et de la culture de celui qui la pratique.

II.3-LA STYLISTIQUE STRUCTURALE

Une réalité indiscutable révèle qu'Aristote est le plus ancien et le plus grand structuraliste. Il s'avère ainsi que l'analyse structurale ne date pas de nos jours. Elle prend source dans l'Antiquité et prend plutôt une tournure moderne avec les courants structuralistes inspirés par les travaux de F. de Saussure concentrés dans le mémoire de linguistique contemporaine intitulé Cours de Linguistique Générale. Partant de cet ouvrage phare, les auteurs tels R. Jakobson avec le fonctionnalisme; L. Tesnière avec la grammaire dépendancielle; L. Hjelmslev avec la glossématique et tutti quanti, feront figure marquante en analyse structurale. Or, la stylistique étant une science autonome, fera aussi prévaloir dans son fonctionnement l'analyse structurale. Cette vision d'étude du langage a été déclenchée par Léo Spitzer et amplifiée par le franco-américain Michel Riffaterre. Au fait, qu'entend-on sous le vocable de stylistique structurale ?

II.3.1- DEFINITION DE LA STYLISTIQUE STRUCTURALE

L'adjectif « structurale » dérive du nominal structure qui s'entend être un système fonctionnant selon les lois, qui se conserve ou s'enrichit par le jeu même de ces lois sans l'apport des éléments extérieurs ou sans qu'il soit exercé une action sur des éléments extérieurs. Partant, il est à noter que la stylistique structurale serait une stylistique qui s'applique à la littérature des méthodes de

l'analyse linguistique pour y détecter non par les déterminations d'un pays, d'une époque ,d'un milieu ,d'un genre ,d'un auteur ,d'une œuvre ,maie les conditions verbales du caractère littéraire d'un texte, c'est-à-dire sa littéarité. Il se comprend sous cette représentation que la stylistique structurale se base uniquement et essentiellement sur les éléments du texte pour en dégager une significativité.

II.3.2-ORIGINE

La stylistique structurale trouve ses sources dans le développement de la critique formelle en Europe et aux USA .Les fondateurs de cette stratégie d'analyse textuelle se trouvent être les formalistes russes ,qui dans les années 1920 ,ont proposé des analyses immanentes des textes littéraires ,considérés comme des entités autonomes .On aura entre autres témoignages ceux des travaux de Jakobson ,de Propp, de Tomacheski...dans les cadre de l'école des formalistes russes et ensuite du Cercle de Prague entre les deux guerres .Ces études structurales se déroulent en concomitance avec les travaux de Léo Spitzer dont la méthode est éminemment structurale .

II.3.3-METHODE ET DEMARCHE

La stylistique structurale s'atèle à cerner dans les énoncés littéraires les éléments expressifs imposant à un lecteur potentiel, sorte d'archilecteur, des modalités spécifiques de décodage de l'objet- texte. De par cette conception, Riffaterre montrera dans son ouvrage « *Essai de stylistique structurale* » p145, que la « *stylistique étudie dans l'énoncé linguistique ceux de ces éléments qui sont utilisés pour imposer au décodeur ,la façon de penser de l'encodeur ,le rendement linguistique lorsqu'il s'agit de transmettre une forte charge d'information* » Il s'entend que la stylistique structurale dans son processus d'investigation procède au repérage et à l'analyse des marques ou faits qui, pour être compris, nécessitent la contribution ,la quotité de celui envers qui le message est destiné.

Il est fort plausible de noter que dans l'analyse structurale lato sensu et dans la stylistique structurale stricto sensu, il se pose deux questions, d'aucuns diraient deux apories : l'identification et la représentativité des faits, des faits langagiers bien évidemment. La démarche scientifique permet à la stylistique de se détacher de la considération générale de tous les faits langagiers qui relèvent de la linguistique générale. Elle s'attellera plutôt à ceux dont la transmission apporte une dose informationnelle considérable. D'où la notion de fait stylistique entendu comme un fait de style qui s'étudie dans le système de la langue, dans la parole et l'écriture voire dans le travail de structuration linguistique. Ces faits linguistiques à identifier relèvent de lexique : ils peuvent être des caractérisants ou des compléments, des structures phrastiques, des figures de style, des systèmes actanciels ... Si ces faits ne sont pas identifiés, il n'y a pas d'analyse structurale.

Liée à cette question de l'identification des faits, se pose très solidairement, celle de leur représentativité. Il est certain, pour qui prend les choses à l'envers, que si un fait apparaît d'emblée comme représentatif, il sera ipso facto identifié comme existant, pour former l'objet de l'analyse. Mais en général, c'est plutôt à la fin de l'examen qu'on se trouve dans cette situation, ce qui permet de récupérer les faits négligés au départ, et tester la validité de l'analyse. C'est exactement le schéma de Spitzer : « études de style, 1970 ».

« On s'imprègne d'un texte ; on se sensibilise à une impression dominante ; on recherche empiriquement à force de relectures, les déclics formels qui semblent créer cette impression ; on se livre ensuite à une série de relectures à orientation inverse ; à partir des faits formels qu'on repère de plus en plus exhaustivement et de plus en plus pertinemment, pour vérifier que tous ceux-là, et ceux-là seule, sont bien à la source de l'impression dominante créée ».

In fine, il se dégage une interrogation : l'identification du fait langagier à portée stylistique induit-elle a priori sa représentativité d'une manière stylistique particulière ?

Pour favoriser une décision prudente en matière de représentativité, il n'existe que deux moyens : une compétence du critique sur l'ensemble des

domaines circonvoisins de celui qu'il envisage, de manière à percevoir les traits différentiels, d'une part, et la multiplication des niveaux de saisie du tissu textuel, pour en tester les points sensibles en faisant varier les faits éventuellement représentatifs. Pour tout dire, une bonne représentativité résulterait de l'association de deux axes de perception. La démarche de la stylistique structurale se trouve ainsi être la perspective sémasiologique qui prône le fait dans l'analyse, on doit partir des mots pour tracer une organisation conceptuelle.

II.3.4- OBJET D'ETUDE

Les structuralismes dans leur pluralité mettent un accent particulier sur l'objet texte qui s'étudie de manière immanente, c'est-à-dire que ses structures se définissent uniquement par les relations qui unissent ses termes, sans préoccupation extra-linguistiques.

La stylistique structurale héritera de cet objet texte auquel elle associera un autre objet que sont les styles littéraires entendus comme marques particulières pouvant être retrouvées dans un espace textuel.

II.3.5- PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA STYLISTIQUE STRUCTURALE

La stylistique structurale fonctionne en se basant sur un certain nombre de fondements. A cet effet, on aura :

- la matière d'analyse en stylistique structurale est le texte littéraire entendu comme un système combinatoire de signes à l'intérieur du système de la langue.
- L'immanence textuel se manifestant par l'identification et la description des structures formelles à l'intérieur du système constitué par le texte.
- Les axes d'analyse sont fondés sur les faits verbaux thématiques, dramatiques, narratifs, syntaxiques, lexicaux, figurés, énonciatifs, rythmiques, sonores...
- L'angle de compréhension du message : la stylistique structurale est tournée vers la réception, c'est-à-dire que l'unité du texte se construit de par la vision

du récepteur. Il se note ici l'importance du ressenti à la lecture comme opérateur du déclenchement d'un processus de distinction et d'interprétation d'un fait de littéralité. Cet apport de Riffaterre à la stylistique permettra le fondement d'une nouvelle théorie d'analyse qu'on nommera « *sémiostylistique* ».

II.4- LA STYLISTIQUE FONCTIONNELLE

La stylistique fonctionnelle est une stylistique dans laquelle l'on applique les méthodes de la linguistique à l'étude des textes. Roman Jakobson qui en est le père fondateur de cette stylistique dite fonctionnelle se propose de faire une analyse de la communication linguistique.

Selon lui toute communication verbale s'analyse comme un message ayant pour auteur un destinataire qui l'a générée pour un destinataire ; ce message est produit dans un contexte linguistique. Il utilise un code et un moyen de transmission appelé contact ; ce qui donne lieu à six fonctions respectives :

- 1- **La fonction conative** : Elle est orientée vers le destinataire et vise à convaincre.
- 2- **La fonction émotive ou expressive** : Elle dénonce l'attitude de l'émetteur par rapport à son dit.
- 3- **La fonction référentielle ou cognitive** : C'est la fonction la plus dominante de la plupart des messages. Elle renvoie à un référent, c'est-à-dire la chose dont-on parle.
- 4- **La fonction phatique** : Cette fonction n'est pas porteuse d'information. Elle ne vise qu'à établir, prolonger ou interrompre

une communication. Elle vérifie si le circuit est fonctionnel.

Exemple : Le Hallo du téléphone, le tu m'écoute...

5- La fonction métalinguistique : C'est une fonction relative au code et permet de contrôler et de s'assurer que les interlocuteurs parlent bien le même langage.

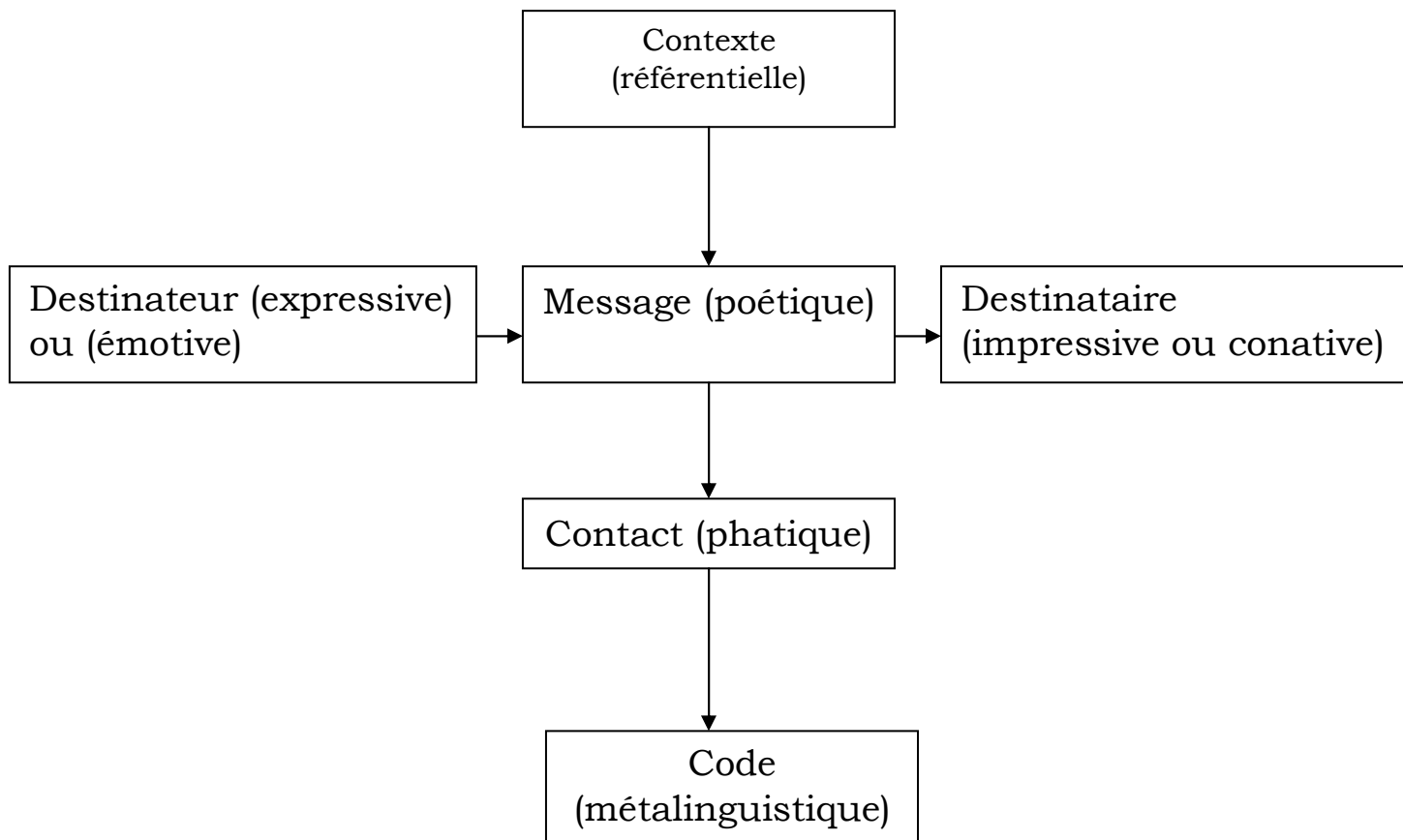
6- La fonction poétique : C'est le soin esthétique apporté à un texte. En réalité, la stylistique fonctionnelle s'attardera d'avantage à la fonction poétique que Riffatère appelle fonction stylistique.

Selon lui, deux fonctions sont toujours présentes dans un texte : la fonction stylistique et la fonction référentielle.

Il est important cependant de souligner que la fonction poétique ou stylistique est la seule centrée sur le message.

Les autres fonctions ont ceci de commun qu'elles sont orientées vers l'extérieur du texte.

Le schéma de communication chez Jakobson :



II.5- LA SEMIOSTYLISTIQUE :

II.5.1-FONDEMENTS EPISTEMOLOGIQUES :

On a l'habitude de désigner sous le nom de stylistique, l'ensemble des démarches au sein des sciences du langage qui étudient les composantes formelles du discours littéraire comme littéraire (Littérarité). Cette approche ne pose pas la question des conditions de la littérarité, de sa mesure, de sa valeur à réception. En d'autres termes, la stylistique sèche, classique matérielle, demeure prisonnière d'un immanentisme qu'essentialise l'objet considéré sans jamais remettre en question son identification.

La stylistique s'efforce de cerner la littérarité ou encore la littérisation d'un texte, c'est-à-dire les traits et la combinaison des traits qui suscitent chez le lecteur l'identification du texte comme étant une œuvre littéraire. C'est ce qu'on appelle un test de littérarité.

A ce niveau, et relativement aux réserves émises sur l'insuffisance de la stylistique telle que appréhendée à cerner le littéraire dans son entièreté, la nécessité d'un recours à une autre discipline se fait sentir.

Il fallait donc une discipline à lui adjoindre, qui ait à la fois pour objet premier l'analyse des processus de réalisation ou de valeur d'ensemble sémiologique verbal et qui en même temps propose des modèles de symbolisation de ses processus : il s'agit de la sémiotique.

La stylistique devient alors sémiostylistique, théorie et méthode d'approche des textes littéraires. Dans cette démarche, il y a manifestement articulation du sémiotique et du stylistique pour une meilleure intelligence du littéraire.

Cette entreprise correspond au projet de créer une stylistique qui soit une sémiotique des arts. De tous les arts socialement et institutionnellement marqués et répertoriés comme arts.

II.5.2-LE DISCOURS LITTÉRAIRE

Le point de départ de la sémiostylistique est de considérer le texte littéraire comme un discours produit à la destination d'un récepteur. L'un des problèmes sera justement d'en démêler les instances émettrices et réceptrices dans le cadre de la stylistique actantielle. La sémiostylistique est bien l'une des mesures « où elle scrute les lignes d'une esthétique verbale ». Elle est aussi une sémiotique de fonctionnement et d'interprétation. La sémiotique est d'abord et très largement la modélisation des structures abstraites de la signification. Elle permet de rendre compte de la significativité du discours considéré.

Dans certaines œuvres, il y a tension du pacte scripturaire, (parfois l'œuvre est incomprise, il y a donc comme une non jouissance de l'esthétique de l'art) qui crée la rupture du pacte scripturaire. Ceci implique que si le texte est trop souvent ouvert ou trop souvent fermé, la rupture est inévitable. Il faut un pacte médian. La Tension du pacte scripturaire peut entraîner un certain type de réception :

-La réception d'archive (la recherche mécanique d'informations , sans plaisir de lecture)

-La réception pathétique (paradoxe de la lecture narrative ; Reconnaissance du lecteur dans le texte parcouru au point de s'en émouvoir.)

-La réception impliquée (reconnaître dans le texte une partie de son histoire au point de s'en identifier)

Le jeu du pacte scripturaire est de balancer entre ces réceptions. C'est pour cela que Georges Bataille pense que la lecture est une caresse incertaine et que le discours est vécu comme un acte d'agression minimal. Ceci implique que pour lui, la lecture est le simulacre de l'acte sexuel.

La sémiostylistique a pour tâche de formaliser les schémas de la représentativité des objets de culture. Et la littérature en est un. Le travail de l'analyste correspond à la démarche de l'exemplarisme d'Auerbach, qui pose la question fondamentale de toute critique littéraire telle que établie implicitement par Benjamin : détecter et écrire les linéaments formels d'une esthétique et expliquer leur relation spécifique avec un univers idéologico culturel particulier³.

Cette opération n'est pas facile à réaliser concrètement, idéalement, tout d'abord parce qu'il n'est pas simple d'identifier les faits esthétiques significatifs : comment trier dans la masse des constituants formels d'une œuvre, ce qui est significatif de ce qui ne l'est pas. De plus comment rendre compte du lien que l'on va éventuellement, possiblement poser, entre tel ensemble esthétique et tel univers culturel, Etant bien entendu exclu de toute relation de type causal ou mécanique.

Demeure donc entière l'interrogation sur ce que veut dire l'expression d'une culture par une esthétique. S'y atteler c'est-à-dire conduire toutes ces opérations revient à dire que l'on cherche un moyen de caractériser le discours littéraire comme littéraire. On dira donc qu'on est à la recherche d'un *caractérisème* de la littérarité, ce que Georges Moulinié appelle un *stylème*. Autrement dit, quelles structures langagières sont alors en œuvre dans cette visée spécifique, entendu que le discours littéraire est toujours en composition de sens ?

³ Détecter les faits, les décrire, les relier à un univers précis bien particulier.

II.5.3-LA NOTION DE SYSTEME

Le concept de système s'appréhende avec celui de code dans le sens de constitution d'une régularité langagière de quelque ordre que ce soit. Cette régularité se réalise par un marquage. Celui-ci est directement lié à la surcaractérisation littéraire du discours. Ce marquage peut même conduire à un surmarquage, ce qui conduit à une surdétermination, c'est-à-dire que, si un texte présente une saturation, une surabondance des traits de littéarité par rapport à un genre littéraire, on a des raisons de penser que chaque genre a des traits caractéristiques qui lui sont propres et qu'il affiche surabondamment ou non. Ce qui permet utilement de relever comme particulièrement intéressant, tous les faits de contre marquage. Par exemple, la présence de vers dans un texte écrit en prose.

Le marquage en fin de compte ne peut se saisir que dans la dialectique de la diversité ou de la différence ou plutôt de l'identité et de la variation. C'est toutefois la différence que l'on remarque et que l'on trouve le plus intéressante.

Ce qui n'est pas pareil et donc différent, attire plus l'attention du lecteur car s'appréhende en termes de rupture, de déception, de violation, de changement de différence. L'appréciation du jeu entre l'identité et la variation n'a de sens et de portée véritable que pour une stylistique de la réception. Dans la perspective où c'est le récepteur qui mesure et fait exister ce ressenti variable, de l'identité et de la variation. Cette démarche de détection est inséparable selon Moulinié du plus puissant outil, et même plus efficace dont la stylistique dispose : la répétition.

Les données langagières que l'on peut observer dans un texte peuvent représenter les formes les plus diverses :

- Thématisation
- Types narratifs
- Organisation discursive
- Postures énonciatives
- Forme des phrases
- ...

Pour ne citer que les plus importants et les plus fréquents post-catégoriques généraux susceptibles d'intéresser l'analyste.

II.5.4- LES TROIS COMPOSANTES DEFINITOIRES DU DISCOURS LITTERAIRE

Pour répondre à la question de fond quelle condition préside la perception et l'érection d'un texte littéraire comme esthétique, donc littérisé, artistisé. La sémiostylistique se propose de cerner le discours littéraire par trois qualités solidaires, trois composantes définitionnelles présentes simultanément :

- Le discours littéraire a un fonctionnement sémiotique complexe ; C'est-à-dire que le pluriel à tout le moins double, non pas de mimésis c'est-à-dire une imitation exacte mais du point de vue de la subdivision.

- Le discours littéraire est intra référentiel, c'est-à-dire que le discours littéraire construit son propre référent. Cela veut dire que le discours littéraire, cela va de soi, comme littéraire, n'est pas représentatif (le discours littéraire crée son propre univers référentiel).

En termes clairs, la littérature ne représente pas le monde, cependant, elle donne une image symbolique d'une certaine catégorisation du monde par le langage verbal ou non verbal. C'est ce Moulinié appelle le mondain, entendu comme rapport du langage au monde. Plus encore, il s'agit du monde médiatisé, mondanisé et à la limite catégorisé car le monde est effectivement indicible : On ne peut pas toujours représenter le monde, on triche toujours un tout petit peu. Par conséquent, la littérature ne peut représenter le monde.

- Le discours littéraires est un acte, ce qui veut dire que le discours littéraire se réalise dans l'acte de désignation de l'idée de son référent. Une telle formulation vise, insiste sur l'identification entre littéarité et performativité du discours littéraire. Il est dès lors clair que le discours est un acte, un acte *verbocréateur*.⁴

Cependant il y a acte et acte. Cela veut dire que le discours littéraire reçu comme tel constitue un événement dans le mondain : il est un acte, une activité, une action et non un produit, un résultat, ni même un objet. Cet acte là est plutôt une activité, un processus en action, une opération sociale.

⁴ Le discours littéraire même s'il ne représente pas entièrement le monde peut l'influencer ou le changer.

En connexion 1 (par rapport au régime de littéarité) le langage fonctionne essentiellement dans la visée de son rôle sémiotique fondamental ; C'est-à-dire en gros, selon la régie de symbolisation du mondain.

En connexion 2, le langage lui-même fonctionne sur lui-même selon la régie d'une symbolisation de rien. Elle signifie précisément, symbolisation (pour) de symbolisation. Donc une sorte de régie de fonctionnement en roue libre comme mécanisme sans objet, sans application, sans spécification sinon la construction du développement de son propre dynamisme.

Des lors que les trois composantes sont réunies, la littéarité est définie ; Il y a ipso facto ce que la tradition appelle beauté du verbe.

II.5.5-LES TROIS LITTERARITES

En principe, on postuler qu'il existe trois littéarités qui, loin de correspondre à trois types de discours littéraire impliquent plutôt trois types de questionnement sur quelque discours littéraire que ce soit. Donc trois types d'approches de l'objet littéraire. Ce sont la littéarité générale, la littéarité génétique, la littéarité singulière.

La littéarité générale s'interroge sur la nature du texte ; Elle cherche à établir la limite entre le texte littéraire et le texte non littéraire. C'est-à-dire remettre en cause la définition du texte littéraire : un texte littéraire est d'emblée reconnu comme littéraire ou pur.

La littéarité générique est celle des genres littéraires. Le problème qui se pose ici est celui de textes qui se présentent sous des formes subversives et brillant par leur indéfinition générique. Ces genres donnent lieu à des estampillages de mélange des genres. On y observe du fait de cette esthétique de la rupture, à une nouvelle terminologie : roman-conte, poésie en prose...

La littéarité singulière quant à elle se présente comme les faits qui permettent de distinguer l'écriture d'un individu ou d'une œuvre isolée de cet individu. Ici, on cherche ce qui est propre, constant à un écrivain. Comme e stylistique sérielle, on étudie les séries récurrentes, on dégage ce qui différencie un texte d'un autre. Il faut pour y arriver, observer les alentours, faire ressortir le

noyau dur de l'auteur et en tirer la substantifique moelle de l'écriture de l'auteur. En somme, il s'agit de la carte d'identité d'une œuvre ou de l'écriture d'un auteur.

La stylistique traditionnelle a borné son analyse à l'étape de la phrase qui est considérée comme la plus grande unité de sens susceptible de se prêter à une méthode linguistique. Or, il est important aujourd'hui de considérer tout ce qui peut influencer d'une manière ou d'une autre l'analyse stylistique d'une œuvre littéraire : les chapitres, les poèmes, les scènes, le lecteur et son interprétation, les sensibilités de l'auteur sont autant d'éléments qui entretiennent des rapports assez étroits avec l'œuvre dans son ensemble et dont l'analyse stylistique doit s'en servir pour dresser ou établir le style propre à un auteur. Aujourd'hui, la stylistique tente de décrire ces rapports et les fonctions qui en découlent selon des méthodes empruntées à la linguistique, ce qui donne lieu à un nouveau champ d'études dans lequel l'unité principale de signification serait l'œuvre et non plus uniquement la phrase. Il est donc nécessaire d'étudier les rapports des unités linguistiques traditionnelles avec l'ensemble de l'œuvre et ses sous-unités, chose déjà faite par la critique littéraire qui compare divers extraits les uns aux autres en notant les variations dans le vocabulaire ou la syntaxe et le rôle de ces variations par rapport au tout. Ces exercices se sont révélés empiriques et fragmentaires, ce que justifie une formulation rigoureuse, une formulation quantitative et sérielle ; la stylistique statistique et la stylistique sérielle.

II.6- LA STYLISTIQUE STATISTIQUE

La stylistique statistique est une théorie stylistique appliquée au texte littéraire suivant une méthode mathématique qui permet d'établir le vocabulaire significatif de l'œuvre à travers les mots-thèmes (les mots les plus fréquents d'un texte) et les mots-clés (mot qui se distingue par sa fréquence absolue mais par sa fréquence relative, par l'emploi que l'auteur en fait par

rapport à l'usage courant), ce qui aboutit à l'établissement des axes sémantiques et stylistiques qui l'orientent. Elle puise ses origines des travaux de la linguistique quantitative qui voit le jour en 1940. C'est une stylistique qui utilise les méthodes mathématiques et repose sur les inventaires et les dénombrements, et qui considère toutes sortes d'éléments à savoir : éléments sonores, mots, catégories grammaticales, figures, types de phrases, etc. Ces unités ne sont pas facilement analysables ; elles doivent être bien définies et homogènes. La méthode statistique de la stylistique présente des avantages certains dans la mesure où en philologie et en l'histoire littéraire par exemple, elle peut aider à déterminer la date des textes et leur attribution. Elle peut aussi permettre de définir, de préciser et de mesurer la notion de style. Les règles mathématiques empruntées par la stylistique amènent à calculer et à connaître le nombre total des mots(N), établir son vocabulaire(V). N est obtenu à partir des occurrences qui doivent varier entre 10 000 et 50 000 occurrences. L'établissement de V suppose une fréquence de mots à partir de ces mêmes occurrences. Un précurseur de la stylistique statistique G. K. ZIPF propose une loi d'étude du vocabulaire selon quoi, le rapport entre les unités répertoriées et classées par ordre décroissant suivant le nombre de leurs occurrences, le produit de la fréquence par le rang est constant. $Fr = \text{constante}$. Il en découle que chaque mot peut être affecté d'une probabilité susceptible d'être calculée.

Toujours dans le sillage de la stylistique statistique, on peut calculer l'indice de richesse d'un vocabulaire qui s'obtient en divisant le nombre de mots différents par la racine carré du nombre d'occurrences. $\text{Indice de richesse} = \frac{V}{\sqrt{N}}$. Pour tout dire ; le stylisticien se fondera sur des calculs mathématiques pour mesurer l'importance respective des diverses catégories sémantiques, métriques, grammaticales. On aboutira au calcul de l'écart réduit c'est-à-dire l'écart réel mesuré à un écart-type.

De nos jours, un autre procédé est introduit dans la stylistique statistique : il s'agit des procédés mécanographiques qui ont considérablement simplifié et accéléré les travaux de recensement, de classement de compatibilité et les calculs. De nombreux laboratoires linguistiques en sont équipés et poursuivent des recherches très diverses(le centre de recherche pour un trésor de la langue de NANCY élabore une sorte d'immense dictionnaire qui portera sur un inventaire de 250 million de mots et qui fournira pour chaque mot

l'étymologie, les emplois grammaticaux et sémantiques et leur histoire de l'origine à 1950, les champs sémantiques et stylistiques). Comme procédé, la machine perfore le texte dactylographié ligne par ligne, mot par mot, suivant un code référence à déterminer les caractères morphologique, syntaxique, stylistique...traduites ensuite sur bandes magnétiques et programmées selon les recherches poursuivies. Les cartes subissent des tris et des comptages variés dont les résultats fourniront rapidement aux chercheurs le matériel à interpréter suivant les règles des méthodes statistiques d'une part, et l'analyse linguistique et stylistique d'autre part.

Cependant, la stylistique statistique fait l'objet de quelques reproches en ce sens que ces travaux nécessitent beaucoup d'efforts dans la constitution du corpus. Les résultats ne présentent pas les mêmes intérêts. Une bonne partie des recherches peut demeurer stérile. Les chercheurs opèrent sur des étendues différentes ce qui les amène à restreindre la validité de certaines règles. D'autres contestent les conclusions tirées. Entre autres la quantification des mots-clés peut-elle conduire à sa valeur qualitative ? Partant, la stylistique statistique a ouvert une nouvelle porte à l'analyse stylistique. Elle présente un travail dont la constitution du corpus est presque inévitable et consiste essentiellement à l'étude du vocabulaire significatif, ce qui la rapproche davantage vers la stylistique sérielle.

II.7-LA STYLISTIQUE SERIELLE

Aspect de la stylistique des genres avec les travaux incontournables de P. LARTHOMAS, la stylistique sérielle est l'étude systématique des déterminations langagières propre à tel ou tel genre ou sous-genre. Ceci dit, cerner avec pertinence les faits significatifs du langage, ce serait obéir à l'un des objets de la stylistique sérielle qui s'établit sur une série de faits langagiers. On prendra le

terme « série » comme l'ensemble des faits homogènes qui se répètent. On comprendra donc qu'avec la stylistique sérielle, le seul moyen si non le meilleur moyen de remarquer l'existence d'un fait langagier c'est la répétition.

Entre autre objet de la stylistique sérielle, nous pouvons songer à l'emploi d'un mot, d'une isotopie, un ensemble conatif, un système actantiel, un procédé de caractérisation une distribution de segment, une organisation phrastique, une figure, une configuration de lieu figuré, d'un genre ou sous genre. Le but de la stylistique sérielle est de déterminer la significativité des faits langagiers dans leurs combinaisons au moyen d'une étude systématique du fait sur des masses importantes des données textuelles. Pour être plus pratique, comment se pose la démarche sérielle ? Comment mener une étude sérielle ?

De prime à bord, il convient de constituer des séries (à partir d'œuvres, d'une œuvre, d'un genre, d'une époque, d'une pratique discursive) faites chacune d'une entrée langagière. Ensuite, il faudrait constituer des séries en les croisant et en les combinant. Après ceci on fera une analyse d'une constellation langagière, ceci dans l'optique de lever un voile sur les stylèmes. Il est important de noter qu'il s'agit d'un travail de longue haleine, fastidieux couvre le risque de ne pas aboutir à une conclusion pertinente, mais qui mérite d'être fait car toute recherche n'aboutit pas à une découverte.

Au demeurant, il convient de dire que la stylistique statistique et la stylistique sérielle présentent des analogies au niveau de leurs procédés, de leur mécanisme et méthodes d'étude.une chose est certaine elle ouvre de nouveaux champs d'étude aux recherches en sciences du langage en général et à la stylistique en particulier

II.8- L'ETHNOSTYLISTIQUE

Les études structurales ont démontré que le texte, comme système de signes peut s'étudier en lui-même. La structure qu'il forme permet en effet une certaine autonomie de sens. De ce fait, la compréhension d'un texte ne

nécessite pas l'intervention d'éléments contextuels, ainsi que d'autres indices extérieurs. Or, avec un corpus comme *le vieux nègre et la médaille* de Ferdinand OYONO ou toute œuvre Africaine, il devient difficile de faire du structuralisme *stricto sensus* et prétendre comprendre toute la subtilité et la pertinence de certaines tournures comme les proverbes. En effet, le contexte impose très souvent au texte sa compréhension. Il fallait donc procéder autrement, une approche plus ethnique s'avère capitale ; Une approche que les travaux du Pr. Gervais MENDO ZE de l'université de Yaoundé I (Cameroun) mirent en forme : c'est la naissance de l'ethnostylistique.

II.8.1-GENEALOGIE

Le texte est le résultat de l'acte d'énonciation qui suppose qu'il y a au départ la volonté de communiquer d'un locuteur qui utilise le code de la langue pour exprimer sa pensée et traduire un certain nombre de messages. Cette volonté sous-tend le parti pris de s'adresser à des interlocuteurs auxquels les messages sont destinés. Le texte devient par conséquent une succession de caractères organisés selon un langage.

Cette définition convoque une certaine optique du texte qui insiste sur sa fonction sémique ou poétique, parce que le texte est exprimé en plusieurs phrases tissant autant de réalisations que d'actes d'appropriation de virtualité linguistique.

Or, le texte ne peut se contenter des seules relations intervenant au sein des structures qui le composent. L'énoncé ne peut donc être considéré en lui-même sans prendre en compte la réalité qui le précède (l'énonciation). Même s'il est vrai que, le sens d'un texte se réalise dans le jeu des relations qui compose les tissus textuels et que celles-ci peuvent suffire à comprendre le texte, qui apparaît comme un objet clos, susceptible de générer un sens et de secréter tous les ingrédients sémiques utiles à la signification ; l'on ne saurait mettre de côté, l'acte producteur de l'énoncé qu'est l'énonciation, encore moins déconsidérer les conditions dans lesquelles l'acte d'énonciation a pris place.

L'approche structuraliste au sens strict, ne s'est pas souvent préoccupée des lieux sources de l'énoncé ainsi que les lieux cibles de celui-ci ; encore moins des conditions de production de l'acte d'énonciation, lesquels imposent souvent

au texte certaines contraintes conditionnant sa compréhension et traçant les avenues de sa réception. Ces considérations nous placent dans un double questionnement :

- Si tant est que le texte ne peut mieux se comprendre en dehors de son contexte d'énonciation et des circonstances dans lesquelles il a pris place, y a-t'il des énoncés ou des œuvres plus susceptibles que d'autres par la prise en compte du contexte d'énonciation ?

- Les écoles stylistiques connues jusque là ne brillent-elles pas par le fait de ne prendre en compte les conditions de production du texte pour une meilleure approche du fait stylistique ?

Ce double questionnement comporte à la fois les éléments d'une problématique et l'orientation vers une approche plus épistémologique ayant pour objet l'étude des textes littéraires exploitant les acquis en sciences du langage, intégrant la donnée ethnostructurale dans l'approche critique des œuvres et permettant de comprendre ou de mieux comprendre les productions bénéficiant d'un coefficient culturel majeur dans un contexte où les conditions d'énonciation ne manquent pas d'influencer éminemment l'énoncé. Cette Approche fut baptisée d'ethnostylistique.

Celle-ci apparaît par conséquent comme une stylistique qui a pour finalité la critique du style du texte littéraire par des procédés et techniques d'analyse du langage qui prend en compte les conditions de productions et de réception des œuvres marquées par une irrigation culturelle caractéristique. Elle se préoccupe des conditions verbales et formelles du texte dans le discours littéraire.

L'Ethnostylistique s'inscrit donc en faux contre la démarche structurale telle qu'énoncée et conçue par Riffaterre : « quand il s'agit d'art verbal, l'accent est mis sur le message conçu comme une fin en soi et non comme un simple moyen ; Sur sa forme conçue comme un édifice permanent immuable, à jamais indépendant des contingences externes. »

8.2- FONDEMENTS EPISTEMOLOGIQUES

L'approche structurale au sens strict veut que le texte ne se préoccupe ni de ce qui le précède, ni de ce qui le suit. Mais il faut prendre en compte le

contexte de production du texte, pour en avoir une compréhension plus profonde.

On a d'abord envisagé à partir de la linguistique structurale au sens strict à l'ethno(contexte)structuralisme. C'est de là que l'on va vers l'ethnostylistique, entendue comme une science qui se préoccupe de toutes les ressources langagières de la langue pour aborder les textes en tenant compte de leur environnement.

Ensuite, il y a des textes qui sont irrigués par la donne culturelle et pour mieux les comprendre et les interpréter, il faut hautement tenir compte de tous les faits de cette irrigation culturelle.

Cette approche est d'un fondement d'ordre linguistique. Convoquons Ferdinand de Saussure, qui a conçu les signes linguistiques comme étant l'association d'un signifiant et d'un signifié. Certains linguistes comme Georges Mounin ont révisé cette dichotomie. C'est ainsi que dès 1924 Ogden Richards, M. Adams ont opposé au linguiste genevois la thèse dite référentialiste en introduisant l'élément extra linguistique dans sa définition du signe et ce faisant, ils ont constitué le rapport de signification qui lie le signifiant au signifié mais en même temps, la relation de désignation qui établit la liaison du signe à l'objet. De ce fait, on a plus à faire à une approche binaire mais à une représentation triadique, qui réaménage la perspective Saussurienne en insistant sur le référent extra linguistique.

Ce faisant ils ont proposé une visibilité qui régnait dans le flou entre le signifiant et le signifié. En d'autres termes dans le système sémiotique le signifiant/signifié, chaque signe a une dénotation conceptuelle résultative du réseau de relations avec d'autres signes qui les définissent et qui les délimitent à l'intérieur de la langue. La sémiotique ne rend pas totalement compte de la relation du signe avec les choses. Et la binarité du signe, caractéristique sémiotique ayant valeur générique et conceptuelle se définit par une relation paradigmatique.

La sémantique qui suppose /conçoit la langue en emploi et en action, résulte d'une activité de locuteur qui l'actualise. L'importance est accordée ici à la signification produite par la syntagmation des mots qui sont disposés en chaîne dans la phrase et dont le sens résulte de la manière dont ils sont combinés. En outre, les mots n'ont que des emplois et leur sens réside dans leur

capacité à être l'intégrant d'un système en particulier et à remplir une fonction propositionnelle.

De toute évidence, de la langue au discours, il y a du fait de ce passage des transformations de statut. Notre problème est celui du référent (introduit dans le système signifiant/signifié). La difficulté de manipulation du référent a amené beaucoup d'auteurs à l'esquiver. D'autres l'ont plutôt conceptualisé à l'intérieur du texte car il y a d'une part le référent situationnel, constitué par les éléments de la situation dans laquelle se trouve placé l'émetteur et le récepteur ; Et d'autre part le référent textuel constitué par les éléments et actualisés par le message et par le signe linguistique du message réalisé. Ainsi dans une œuvre romanesque, les référents sont textuels puisque le romancier crée verbalement une situation de contexte.

Dans la problématique ethnostylistique, nous intégrons le référent, dans l'analyse comme objet extra linguistique. Des arguments sémiotiques et linguistiques fondent cette orientation. Soit l'énoncé suivant :

« Marie et Joseph ont divorcé »

Cet énoncé dans sa valeur intrinsèque revendique une réalité logique extra linguistique à savoir : Marie et Joseph étaient mariés. Cette vérité générée par l'énoncé est inévitable et inévacuable. C'est ce que la grammaire appelle la présupposition linguistique.

L'intégration du référent réel dans notre préoccupation n'est donc pas une gageure, mais pour éviter des ambiguïtés, appelons le référent réel exo-signifié. C'est dire que dans l'analyse ethnostylistique nous proposons deux concepts opératoires :

-L'endo-signifié

-L'exo-signifié.

Le premier n'est pas un signifié de puissance, c'est l'information matérielle locale substitué à la praxis textuelle. Le sens rémanent, est un signifié actualisé dans un espace textuel et qui persiste comme valeur stylistique.

Le second par opposition au premier est un signifié de connotation mais aussi tout autre signifié exo-phorique (métaphore). La connotation est un superstrat sémantique, de signification supplémentaire qui se superpose à la fonction sémiotique ou dénotative. L'expression du signifiant « ça » fonctionne en étroite relation avec le domaine linguistique (Signifiant 1, signifiant 2) est

clairement restitué par le contexte socio culturel. Nous avons un signifiant 1 (endo-signifié) et un signifiant 2 (exo-signifié).

L'ethnostylistique en disqualifiant la théorie Saussurienne du signe pour une problématique discursive et textuelle, en dépassant la fonction dénotative pour une valorisation du langage de connotation soit dans une certaine mesure, de la problématique sémiotique pour se situer dans une problématique sémantique contextuelle ; Car le sémiotique est du côté de la langue, alors que le sémantique se situe du côté du discours.

L'ethnostylistique passe ainsi de l'ordre du sémiotique où la théorie du signe lui est limitative à l'ordre du sémantique où l'unité du signe n'est plus le mot mais le texte, le discours où le sens n'est plus dans la relation de substitution paradigmatique mais dans la connexion syntagmatique qui génère un signifié occasionnel ou particuliers. Dès lors, les connotateurs comme les audaces particulières, les tours syntaxiques imprévisibles, les altérations métaphoriques, les emprunts seront considérés comme des réflexions socio culturelles. Ces expressions particulières là, qui prennent en charge les indices culturels ou alors des contextes linguistiques seront appelés en ethnostylistique des ethnostylèmes.

En bref, l'ethnostylistique rendra compte de l'idéologico-culturel, en même temps que de l'ordre de la signifiante qu'engendre le discours, c'est-à-dire du sens construit et du système connotatif du texte et du message de l'énoncé. L'ethnostylistique se veut également, une sémantique logique et énonciative, qui rend compte à la fois de la référence au monde et du sens du contexte.

CONCLUSION :

Tout au long de leur développement, les sciences du langage se sont donné comme objectif l'étude du texte pour une meilleure compréhension de celui-ci. Véritable tissu de relations, phénomène de codage et d'encodage, les textes au-delà de toutes considérations sont le fruit de la personnalité de leurs auteurs et varient de l'un à l'autre. C'est dans cette perspective que nous évoquâmes la notion de style. Notre réflexion prit appui sur la conception traditionnelle de style puis s'immergea dans les prolongements modernes de celui-ci pour évoquer par son historique une filiation avec les disciplines des sciences du langage. Notre travail somme toute était de rendre compte de l'approche stylistique du texte oral et/ou écrit. Nous avons constaté que les textes ne sont pas les mêmes et qu'ils appellent naturellement ou non divers canons pour leur analyse. Ceci nous permit de balayer huit principales tendances stylistiques caractérisant chacune une approche spécifique du texte : La stylistique descriptive, la stylistique génétique, la stylistique structurale, la stylistique fonctionnelle, la sémiostylistique, la stylistique sérielle, la stylistique statistique, l'ethnostylistique. Notre travail ne peut prétendre être parfait et encore moins complet. Toutefois nous pensons qu'il revêt de multiples intérêts. Le premier, chronologique, car nous avons pu observer la naissance et l'évolution d'une discipline en pleine émulation ; le deuxième, plus linguistique qui exprime la richesse et la diversité des sciences du langage, le troisième, essentiellement dynamique qui nous rappelle que la science évolue en fonction des problèmes qu'elle doit résoudre et enfin un quatrième, plus stylistique, qui précise que la réflexion linguistique doit se tourner vers de nouveaux horizons et exploiter les nouvelles perspectives qui s'offrent à elle. Comme pour ainsi dire que les canons classiques doivent être dépassés et de nouveaux adoptés. Il serait intéressant de voir comment cette émulation se manifeste dans les autres grands courants de la science, mais ceci fera l'objet d'un autre travail.

BIBLIOGRAPHIE :

- Antoine G, « *la stylistique française sa définition ses buts et ses méthodes* » in *revue de l'enseignement supérieur N°1*, Paris, S.E.V.P.E.N, 1959.
- ARRIVE Michel, « *Grammaire et linguistique* », *Le grand Larousse de la langue Française*, Paris, Larousse.
- AUERBACH E, *Mimésis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris, Gallimard, 1968.
- BAILLY Charles, *Précis de stylistique française*, Genève, Eggiman et Cie, 1905.
- BAILLY Charles, *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck, 1909.
- BALLY Charles, *linguistique générale et linguistique Française*, Paris Leroux (2^e Ed), Berne, A. Francke (Edition de 1944), 1932.
- BALLY Charles, *Précis de stylistique Française. Esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du Français moderne*. Genève, Eggiman et Cie, 1905.
- BALLY Charles, *Traité de stylistique française, tome I*, Genève, Georg et Cie, Paris, Klincksieck, 1951.
- BALLY Charles, *Traité de stylistique française, tome II*, Paris, Georg et Cie, Paris, Klincksieck, 1983.
- BAYLON C et FABRE P, *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan, 1999.
- BENAC, Henri, *Guide des idées littéraires*, Paris, Hachette, 1991, 560 p.
- BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974.
- BUFFON, *Discours sur le style*, Paris, Hatier (25 Août 1973 à l'Académie Française), 1973.

- COCULA Bernard et PEYROUTET Claude, *Didactique de l'expression*, Collection G.BELLOC, Delagrave, 1978, 319p.
- CRESSOT M, *Le style et ses techniques*, Paris, P.U.F, 1947.
- DASSI Etienne, 2006, *Du Procès du contexte à une aperception de la grammaire française contemporaine (en francophonie)*, Lincom Europa, Muenchen, 455 p.
- DUBOIS et Alii, 1961, *Grammaire Française*, Paris VI, Larousse, 176 p.
- DUBOIS J et Alii, *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, 1970.
- DUPRIEZ Bernard, « *une linguistique structurale est elle possible ?* » in *le Français moderne N°4*, 1972.
- DUPRIEZ Bernard, *L'Etude des styles*, Paris, Didier, 1969.
- ECO Umberto, *Lector in fabula*, Paris Grasset, 1985.
- FURETIERE, Antoine, *le Dictionnaire universel*, 1690.
- GENETTE Gérard et Alii, *La théorie des genres*, Paris, Le seuil, 1986.
- GREVISSE Maurice, 1980, *Le Bon Usage*, 12^e édition, Belgique Duculot, 1775 p.
- GUIRAUD P, *La stylistique*, Paris, P.U.F, 1954
- JACOBSON Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.
- KARABETIAN E, *Histoire de la linguistique*, Paris, Armand Colin, 2000.
- KARABETIAN E, *Histoire des stylistiques*, Paris, Armand Colin, 2000.
- KERBRAT-ORECCHIONI C, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand colin, 1980.
- KRISTEVA Julia, *Sèmiôtikè. Recherches sur une sémanalyse*, Seuil, coll. « Tel Quel », Paris, 1969.

- LERCH E, *Historische französische syntax*, Leipzig, Reisland, 1925.
- MAROUZEAU J, *Précis de stylistique française*, Paris Masson et Cie, 1941.
- MENDO ZE Gervais et Alii, *Abrégé de stylistique pratique*, Paris, François Xavier de Guibert, 2002.
- MENDO ZE Gervais, *Guide méthodologique de la recherche en lettres*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 2008, 183 p.
- MENDO ZE Gervais, *La prose romanesque de Ferdinand OYONO, Essai de stylistique textuelle et d'analyse Ethnostylistique*, Yaoundé, P.U.A, 2006.
- MENDO ZE Gervais, *Lectures stylistiques, revue n° 1, le cahier d'un retour au pays natal*, Yaoundé, 1977, 151 p.
- MENDO ZE Gervais, *S...Comme stylistiques, propositions pour une ethnostylistique*, Yaoundé, l'Harmattan, 2009, 413p.
- MOLINIE G, *Eléments de stylistique française*, Paris, P.U.F, 1996.
- MOLINIE G, *La stylistique*, Paris P.U.F (3^e Ed, 1ere Ed 1993), 2001.
- MOLINIE G, *La stylistique*, Paris, P.U.F, « Que sais-je ? » 1989.
- MOLINIE Georges et Alii, *Qu'est ce que le style ?*, Paris P.U.F, 1994.
- MOLINIE Georges, *Sémiostylistique. L'effet de l'art ;* Paris, P.U.F, 1998.
- MOUNIN Georges, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, P.U.F., 1995
- RIFFATERRE M, *Essais de Stylistique structurale*, Paris, Flammarion, 1971.
- RIFFATERRE M, *La production du texte*, Paris, le seuil, 1979.
- RIFFATERRE M, *Sémiotique de la poésie*, Paris, le seuil, 1973.

-SAUSSURE Ferdinand de, 1972, *Cours de linguistique générale*, Payot, 520 p

-SPITZER L, *Etudes de style*, Paris, Gallimard, 1970.

-STOLZ C, *Initiation à la stylistique*, Paris Ellipses, 1999.

-THIEBERGER F. Jacqueline et Jack FEUILLET, *Précis de phonétique allemande*, CRINI, Nantes, 2006, 111 p.

-Un groupe d'auteurs, 1987, *Le Robert Méthodique*, Paris, Edition le Robert, 1617 p.

-VAILLANT Alain, *La poésie, initiation aux méthodes d'analyse des textes poétiques*, collection 128, Paris Nathan, 1992, 128 p.

-WAGNER R.L et PINCHON J., 1962, *Grammaire du Français classique et moderne*, Hachette Université, 648 p.

-WALTER Henriette, *Phonologie du français*, Collection Le Linguiste, paris, PUF, 1977, 162 p.

IV- WEBOGRAPHIE :

-WIKIPEDIA, *encyclopédie libre, intertextualité*

-MICROSOFT ENCARTA 2008, © 1993-2007 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

-GOOGLE SCHOLAR, *moteur de recherches scientifique*

-FABULA, *la recherche en littérature*

-SPRINGERlink, *études littéraires*

-ENCYCLOPIE UNIVERSALIS, *encyclopédie en ligne*

TABLES DES MATIERES :

PRESENTATION.....	1
PLAN.....	2
LISTE DES EXPOSANTS.....	3
INTRODUCTION.....	4
I- LES FONDEMENTS EPISTEMOLOGIQUES.....	5
A. LA NOTION DE STYLE.....	5
B. LA STYLISTIQUE.....	6
C. HISTORIQUE.....	6
D. STYLISTIQUE ET SCIENCES CONNEXES.....	7
II- LES GRANDES APPROCHES STYLISTIQUES.....	10
A. LA STYLISTIQUE DESCRIPTIVE.....	10
B. LA STYLISTIQUE GÉNÉTIQUE.....	13
C. LA STYLISTIQUE STRUCTURALE.....	16
D. LA STYLISTIQUE FONCTIONNELLE.....	20
E. LA SÉMIOSTYLISTIQUE.....	22
F. LA STYLISTIQUE SÉRIELLE.....	29
G. LA STYLISTIQUE STATISTIQUE.....	31
H. L'ETHNOSTYLISTIQUE.....	32
CONCLUSION.....	38
BIBLIOGRAPHIE.....	39
TABLE DES MATIERES.....	43